

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

### RAPPORT MORAL

Cher(e) s Ami(e)s,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le rapport moral de l'exercice 2020-2021.

Cette année a encore été marquée par le Covid 19 qui a perturbé l'activité des clubs et empêché les circuits et championnats départementaux de se dérouler.

Cela étant, les risques de résurgence de la pandémie ne peuvent hélas que nous inciter à la vigilance et à poursuivre nos efforts pour accompagner les clubs, leurs salariés et leurs cavaliers.

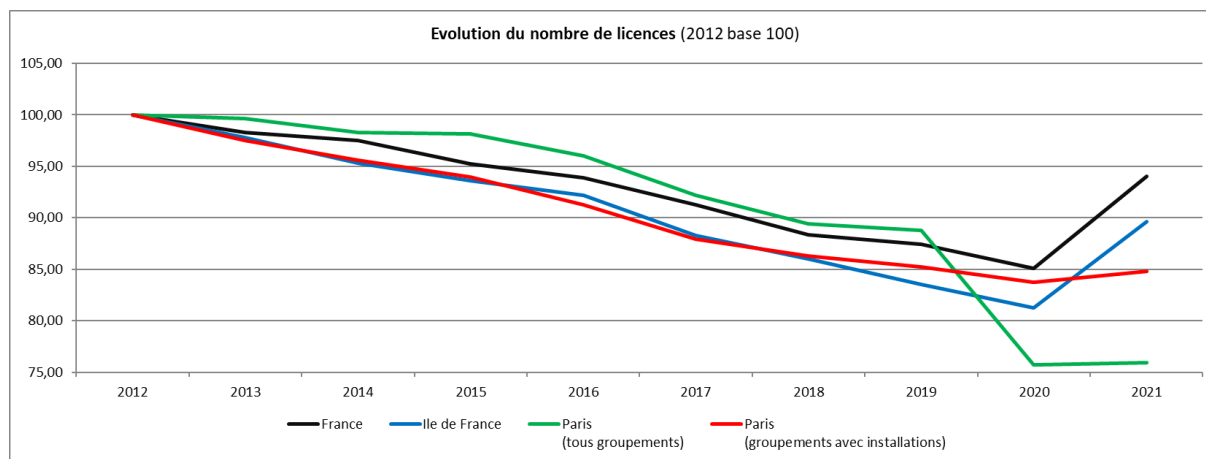
#### I – L'EQUITATION PARISIENNE

##### I-1- L'équitation à Paris

###### I-1-1 Evolution du nombre de licences

Paris comptait 7 511 licenciés au 31 août 2021. Après la baisse considérable connue en 2020 (-14,7 %), intégralement due au départ d'un groupement important, la SHF, qui a déménagé dans le 93, c'est une légère amélioration (+0,3 %)

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du nombre de licenciés depuis 2012 :



Quelques constats :

- Après une hausse continue de 2003 à 2012, les effectifs licenciés français et franciliens se sont tassés de 2012 à 2020 mais ont amorcé une vigoureuse remontée en 2021 (respectivement +10,5% et +10,3%)
- L'évolution de l'ensemble des groupements parisiens a brutalement décroché en 2020 en raison du départ de la SHF
- L'évolution des seuls groupements parisiens disposant d'installations à Paris est parallèle à celle de la France et l'Ile de France entre 2012 et 2020 : -19%, notamment en raison de la fermeture du Jardin d'Acclimatation en 2018
- Sur la seule année 2021, Paris (tous groupements) a légèrement progressé (+0,3%). Les groupements avec installation augmentent de 1,2 % et retrouvent leur niveau de 2019. Mais, dans le même temps, la France progressait de 10,5% et l'Ile de France de 10,3%.

**En conclusion, après une décennie de hausse ininterrompue entre 2003 et 2012, la courbe s'est inversée. Entre 2012 et 2021, le CDE de Paris a perdu 24% de ses licenciés. Les seuls groupements disposant d'installations à Paris, dans la même période, ont perdu 15% de leurs licenciés et Paris se situe en 2021 dans le dernier tiers français pour la progression du nombre de licenciés.**

#### 1-1-4 Fidélité et primo-licenciés

Ces deux critères sont importants à analyser et à suivre :

- le taux de fidélité mesure la capacité des clubs parisiens à conserver leurs licenciés.
  - le taux de primo-licenciés mesure notre capacité à capter de nouveaux publics.
- a- Le taux de fidélité des licenciés parisiens reste bon, mais s'est dégradé.

#### TAUX DE FIDELISATION 2017-2021

	PARIS	ILE DE FRANCE	FRANCE
Cavalier 2017 fidèles en 2018	63.77%	60.50%	59.50%
Cavalier 2018 fidèles en 2019	63.28%	60.36%	59.74%
Cavalier 2019 fidèles en 2020	65.82%	59.85%	59.50%
Cavalier 2020 fidèles en 2021	63,56%	61,76%	62,09%

Si le taux de fidélisation reste bon avec 63,56% de cavaliers fidèles en 2021, on constate cependant une dégradation : Paris n'est plus que dans le 2<sup>ème</sup> tiers national, alors que nous étions à la 2<sup>ème</sup> place nationale l'année dernière.

#### FACTEURS DE FIDELISATION 2020/2021

	PARIS	ILE DE FRANCE	FRANCE
Fidélité des titulaires de 1 <sup>ère</sup> licence 2020	48.48%	47.75%	47.58%

Paris reste bien placé pour sa capacité à conserver en 2021 les primo-licenciés de 2020 par rapport à l’Ile de France et la France. Mais Paris n’est là aussi que dans le 2<sup>ème</sup> tiers français pour sa capacité à fidéliser en 2021 les titulaires d’une première licence en 2020. Et, sur le fond, nous ne sommes capables de retenir que moins de la moitié des primo-licenciés.

b- La capacité des clubs parisiens à séduire de nouveaux publics reste problématique.

### NOMBRE D'ARRIVANTS DANS LE DEPARTEMENT CHAQUE ANNEE

	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2021/2020
Licenciés pour la première fois	1403	1280	1316	1118	1398	25,04%
Licenciés en provenance d'autres clubs	1788	1750	1771	1299	1354	-4,23%
<b>Total</b>	<b>3191</b>	<b>3030</b>	<b>3087</b>	<b>2417</b>	<b>2752</b>	<b>13,86%</b>

Paris a fortement amélioré ses performances en 2021 avec un taux de primo-licenciés de 25,04% et un taux global de 13,86%. Mais ce dernier chiffre doit être nuancé : dans une France où l’équitation a su attirer de nouveaux publics, Paris est dans le dernier tiers pour le taux global de conquête de nouveaux publics.

**En conclusion, tant pour la progression des licences que pour la fidélité, la situation de Paris, sans être alarmante, n’en est pas moins préoccupante. Nous sommes à la traîne sur ces deux plans, comme en témoigne le tableau ci-dessous :**

	Evolution licences 2021	Evolution Nouveaux cavaliers 2021	Evolution 1ères licences 2021
Yvelines (78)	14,1%	28,8%	45,2%
Hauts-de-Seine (92)	5,7%	8,5%	22,0%
Seine-St-Denis (93)	16,4%	27,2%	71,2%
Val-de-Marne (94)	12,2%	64,6%	61,0%
Paris	<b>0,3%</b>	13,9%	25,0%
Ile-de-France	<b>10,5%</b>	26,7%	38,5%
France	<b>10,8%</b>	25,2%	37,0%

**Au total, nous devons collectivement nous interroger. Alors que nous bénéficions d’un environnement particulièrement favorable avec une offre de qualité dans nos centres équestres et insuffisante au regard du bassin de population, pourquoi ne sommes-nous pas capables de mieux attirer de nouveaux publics et de mieux conserver les primo-licenciés ?**

## I-2- Les groupements équestres parisiens

**I-2-1 Le CDE 75 comprend 35 groupements équestres** se caractérisant par leur hétérogénéité :

Groupements par nombre de licences	Nombre de groupements	Nombre de licences
0 à 10	18	43
11 à 50	6	128
51 à 100	0	0
101 à 500	5	1 296
501 à 1 000	2	1 359
>1 000	4	4 684
Total	35	7 510

L'hétérogénéité qui caractérise les groupements parisiens se retrouve à travers :

- La distinction entre groupements à vocation nationale (la Vènerie, les Habits rouges, France Complet, l'Acsof, ...) et groupements disposant d'installations équestres sur le sol parisien
- La concentration des groupements : les 4 groupements ayant plus de 1 000 licenciés représentent près des deux tiers de l'ensemble et les 6 groupements ayant plus de 500 licenciés 80,4 % des licenciés parisiens. A l'inverse, la moitié des groupements ont moins de 10 licenciés (dont 5 en ont 0 !)
- Le poids du Bois de Boulogne dont les 4 groupements concentrent 50 % des licenciés parisiens, avec 3 754 licenciés
- Le Bois de Vincennes abrite plus de 1 200 licenciés parisiens, mais son importance réelle est bien supérieure si on intègre l'UCPA-Bayard (physiquement à Paris mais domicilié à Vincennes) ainsi que les clubs de Saint-Maur des Fossés (Ecuries de Condé) et de Nogent sur Marne (Centre Hippique du Bois de Vincennes) qui jouxtent le Bois : au total, environ 3 500 licenciés utilisent le Bois de Vincennes
- Le poids des militaires (SHN, Garde, Cadets de la Garde) : 8,2 % des licenciés parisiens

**1-2-2 Le Comité réitère son inquiétude face à la fermeture en juin 2018 du poney-club du Jardin d'Acclimatation**, en raison de mérules aujourd'hui éradiquées. Le Comité a attiré dès l'été 2018 l'attention de la Ville de Paris sur la perte nette que cette fermeture représente pour l'équitation parisienne, particulièrement pour l'accueil des enfants, et lui a demandé d'intervenir auprès du concessionnaire qui s'était engagé à maintenir cette activité au moment de la reconduction de sa convention d'occupation domaniale. L'adjoint au maire chargé des sports et les services concernés de la Ville de Paris se sont montrés réceptifs à nos préoccupations.

**Nous nous inquiétons cependant de la lenteur de la réaction de la Ville de Paris.**

De même, nous avons été amenés à intervenir auprès de la ministre de la Défense dont les services semblent étudier des scénarios passant pour certains par la fermeture de l'Ecole d'équitation de l'Ecole militaire. C'est un dossier que nous suivons de près, de même que la Ville de Paris.

Nous souhaitons par ailleurs engager des discussions avec la Ville de Paris pour trouver des espaces qui pourraient accueillir des centres équestres, Paris étant au dernier rang en France pour sa capacité d'accueil de cavaliers, et organiser des circuits de petites randonnées (1 à 2

heures) dans les Bois de Vincennes et de Boulogne. Ces projets pourraient utilement s'inscrire dans l'héritage des JO de Paris 2024, l'équitation étant une discipline olympique à travers le saut d'obstacle, le dressage et le concours complet.

## **II – L'ACTION DU COMITE DEPARTEMENTAL EN 2020-2021**

### **II-1- Les Compétitions**

En raison de la pandémie, les concours ont tous été annulés. De ce fait, comme l'année dernière, aucun championnat de Paris n'a été couru.

### **II-2- L'accueil des handicapés**

Le CDE 75 poursuit depuis près d'une quinzaine d'années une politique constante d'aide à l'accueil des handicapés par les groupements du 75 en abondant une subvention du CNDS, remplacé en 2019 par l'Agence Nationale du Sport.

Cette action vise à aider les clubs qui organisent des compétitions ou des reprises spécifiques pour les handicapés se développe fortement. Elle a bénéficié à 4 groupements pour l'accueil d'environ 600 handicapés.

### **II-3 – Le Spring Garden de Bagatelle**

Nous avons enfin pu mener à bien la remise en état du Spring Garden situé à côté du Polo de Paris. Rappelons qu'il s'agit d'un espace semi-aménagé confié par la Ville de Paris au CDEP. Celui-ci prend en charge les investissements relevant du propriétaire, le Polo de Paris se chargeant des frais d'entretien.

En liaison avec le Polo de Paris qui a refait le sol de son manège, nous avons cet été :

- éliminé la butte, devenue impraticable
- rechargé le sol en sable provenant du Polo
- nettoyé les bordures.

Il nous reste maintenant à acquérir des obstacles de cross, les anciens ayant dû être éliminés.

## **III – ASSEMBLEE GENERALE**

Le CDEP comprend 35 groupements membres. Selon les règles édictées par la FFE, seuls 17 groupements, les « membres actifs », sont habilités à participer à l'Assemblée générale et à voter.

L'assemblée générale est :

**-ordinaire** : vous avez à ce titre à vous prononcer sur la gestion de l'année 2021 du Comité et le budget 2022

**-élective** : l'ensemble des mandats des membres du Comité directeur arrive à échéance. Une seule liste est en lice, menée par Danièle Gaillard qui se représente :

\*candidate présidente :

**Danièle Gaillard**

\*catégorie agréés :

**Raphaël Mollion**, gérant de la Cartoucherie

\*catégorie affiliés :

**Nathalie Nassar**, présidente du TCF

**France Touvron**, président de l'AS Banque de France

\*catégorie spécifiques :

**Clarisse Martin-Morel** : organisateur de compétitions équestres

**Thierry Perrot** : Educateur diplômé

**Michèle Blanchard** : cavalier de compétition/Officiel de compétition

**Frédérique Bourriaud-Lafarge** : accompagnateur, guide, baliseur de tourisme équestre

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized lines that form a unique, abstract shape. The signature is written on a white background.

Nathalie Nassar  
Secrétaire générale